

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2024)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 87

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 2

À l'alinéa 40, substituer aux mots :

« pour les contributions et taxe »

les mots :

« aux impositions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.